Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 064-200064160-20260423-2026_A012-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT DES ÉCOLE[illegible]

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, les membres du Comité syndical se sont réunis à Garlin sous la présidence de Mme Marie-Christine MAILLOT.

Nombre de délégués	**22**
En exercice	22
Présents	21
Dont suppléants	2
Dont représentés	0
Votants	**20**
Dont pour	20
Dont contre	0
Dont abstention	0

Membres présents :
Mme ASSIBAT Marie-Christine (suppléante sans voix délibérative), Mme CASTRO LEMBEYE Sabine (suppléante), Mme CLABERES Danièle, Mme DESBARATS SALLES Séverine, Mme DUFRECHE Marie-Hélène, Mme DUPLANTIE Marie-Claude, Mme IFFLY Marine (suppléante), M. LECHON Sébastien, M. LESCOLLE Grégory, Mme LESPOURCI Mélanie, Mme LORENZETTO MARTINEZ Stéphanie, Mme MAILLE Julie, Mme MAILLOT Marie-Christine, Mme MARQUIS Karelle, Mme MARTINEZ Nathalie (suppléante sans voix délibérative), M. MONSÉGU Michel, Mme POUBLAN FAIXO Sandra, Mme RODRIGUES Catherine, Mme SECHET Nadia (avec pouvoir donné), Mme TANAY Yohanna, Mme UCHAN Samantha.

Etaient excusés :
M. CAU-MIL Thierry (suppléé par Mme IFFLY), Mme GARCIA Sarah, M. JEGOU Anthony (pouvoir donné), M. LEPELTIER Gilles (suppléé par Mme CASTRO LEMBEYE), Mme LOPEZ Inès.

Secrétaire de séance : Mme DUPLANTIÉ

N°2026 B012 - FINANCES : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

RAPPORT

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée qu'il convient désormais de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

APRES AVOIR ENTENDU le compte financier unique 2025,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

CONSTATANT que le compte financier unique présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	1 728 689,73 €
Dépenses	1 136 681,39 €
Résultats de l'exercice (excédent)	**+ 592 008.34 €**
Excédent antérieur de fonctionnement reporté 2024 (002)	*0.00 €*
Résultat de fonctionnement (excédent fonct.)	**+ 592 008.34 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	832 273.34 €
Dépenses	1 231 077.08 €
Résultats de l'exercice (déficit)	**- 398 803.74 €**
Excédent antérieur d'investissement reporté 2024 (001)	*113 870.21 €*
Résultat d'investissement (déficit inv.)	**- 284 933.53 €**

CONSTATANT que les Restes à Réaliser de la section d'investissement s'élèvent à :
Dépenses : 83 000.00€
Recettes : 383 104.85 €
Soit un solde positif de : 300 104.85 € qui permet de couvrir le déficit en investissement,

PROPOSE d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 6/05/2026
ID : 064-200064160-20260423-2026_A012-DE

Compte 1068 (recette d'investissement)	
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	592 008,34 €
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	- 284 933,53 €

DÉCISION

Le Comité syndical, ouï l'exposé de la Présidente et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

Compte 1068 (recette d'investissement)	0,00 €
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	592 008,34 €
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	- 284 933,53 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente
Mme MAILLOT Marie-Christine